

SAINT-GEORGES
ACADEMY



LIVRET D'ACCUEIL DE L'APPRENANT

Formation : Proxmox VE Foundation

Virtualisation, serveurs et infrastructure IT

Formation en présentiel / In-Class- 21 heures — 3 jours

Certification Saint-Georges Academy / SGA

Organisme de formation : Saint-Georges Academy — Thierry PAUL

SIRET : 528 616 113 00023

Adresse : 2 Venelle des Amandiers, 86200 Loudun, France

Téléphone : 07 80 41 14 20

E-mail : contact@saint-georges.academy

Numéro de déclaration d'activité : en cours de demande auprès de la DREETS
Nouvelle-Aquitaine

1. Bienvenue à Saint-Georges Academy

Saint-Georges Academy vous souhaite la bienvenue dans le cadre de la formation **Proxmox VE Foundation — Virtualisation, serveurs et infrastructure IT**.

Ce livret d'accueil présente les informations essentielles concernant :

- l'organisme de formation ;
- le déroulement de votre parcours ;
- les objectifs de la formation ;
- les moyens pédagogiques et techniques mis à disposition ;
- les règles de fonctionnement ;

- les modalités d'évaluation ;
- l'assistance technique ;
- l'accessibilité ;
- les contacts utiles ;
- les documents remis pendant et à l'issue de la formation ;
- la certification Saint-Georges Academy / SGA.

Cette formation est organisée sur une durée totale de **21 heures**, soit **3 jours de formation**.

2. Présentation de Saint-Georges Academy

Saint-Georges Academy est un organisme de formation professionnelle porté par Thierry PAUL, entrepreneur individuel.

L'organisme propose des formations courtes, concrètes et professionnalisantes dans les domaines suivants :

- systèmes informatiques ;
- réseaux informatiques ;
- cybersécurité ;
- virtualisation ;
- serveurs et infrastructures IT ;
- edge computing ;
- technologies numériques ;
- initiation et perfectionnement aux outils numériques professionnels.

L'objectif de Saint-Georges Academy est d'accompagner les apprenants dans le développement de compétences techniques directement mobilisables dans un contexte professionnel.

3. Formation concernée

Intitulé de la formation : Proxmox VE Foundation — Virtualisation, serveurs et infrastructure IT

Durée totale : 21 heures

Durée indicative : 3 jours

Modalités possibles : présentiel / In-Class ou online selon la session

Lieu de formation en présentiel : 2 Venelle des Amandiers, 86200 Loudun, France

Prix indicatif en présentiel : 3 948 €

Repas : inclus uniquement pour les formations en présentiel / In-Class

Formateur : Thierry PAUL

Organisme : Saint-Georges Academy

Certification délivrée : Certificat Saint-Georges Academy / SGA — Proxmox VE Foundation

Cette formation introduit les fondamentaux de **Proxmox VE** pour construire et administrer une petite infrastructure virtualisée.

Elle permet aux apprenants de découvrir comment installer Proxmox, configurer le stockage et le réseau, créer des machines virtuelles et des conteneurs, gérer les snapshots et les sauvegardes, appliquer des pratiques de sécurité de base et documenter une infrastructure IT.

4. Objectifs généraux de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant devra être capable de :

- expliquer le rôle de la virtualisation dans une infrastructure informatique moderne ;
- comprendre la différence entre serveur physique, machine virtuelle et conteneur ;
- identifier les principaux composants d'une infrastructure Proxmox VE ;
- naviguer dans l'interface web Proxmox VE ;
- créer et configurer des machines virtuelles ;
- créer et configurer des conteneurs LXC ;
- gérer des images ISO et des disques virtuels ;
- comprendre les bases du stockage dans Proxmox VE ;
- configurer un réseau virtuel simple ;
- comprendre le rôle des Linux bridges ;
- connecter des machines virtuelles au réseau ;
- réaliser des tests de connectivité ;
- créer des snapshots ;
- configurer et restaurer des sauvegardes ;
- appliquer des règles simples de sécurité, d'utilisateurs et de permissions ;
- surveiller les ressources et consulter les journaux ;
- dépanner des problèmes simples de démarrage, réseau ou configuration ;
- documenter une petite infrastructure virtualisée.

5. Public concerné

La formation s'adresse principalement :

- aux apprenants en informatique ;
 - aux techniciens réseau ;
 - aux apprenants en cybersécurité ;
 - aux administrateurs systèmes débutants ou intermédiaires ;
 - aux techniciens support souhaitant comprendre la virtualisation ;
 - aux petites équipes IT d'entreprise ;
 - aux personnes souhaitant créer un laboratoire informatique ;
 - aux personnes travaillant sur des environnements homelab, school lab, cybersecurity lab ou private cloud ;
 - aux apprenants souhaitant développer des compétences pratiques en virtualisation et infrastructure serveur.
-

6. Niveau et prérequis

Le niveau visé est **Foundation / débutant à intermédiaire**.

Les prérequis conseillés sont les suivants :

- savoir utiliser un ordinateur ;
- savoir naviguer sur internet ;
- disposer d'une adresse e-mail valide ;
- disposer d'un ordinateur portable fonctionnel ;
- avoir des bases en informatique ;
- avoir des bases simples en systèmes et réseaux ;
- connaître les notions d'adresse IP, réseau local, stockage et système d'exploitation ;
- une familiarité avec Linux est utile, mais non obligatoire pour le niveau Foundation ;
- avoir une motivation pour apprendre la virtualisation, les serveurs et l'infrastructure IT.

Aucun diplôme spécifique n'est exigé.

Un positionnement initial peut être réalisé avant l'entrée en formation afin d'identifier le niveau de départ, les objectifs de l'apprenant et les éventuels besoins d'accompagnement.

7. Accueil et entrée en formation

Avant l'entrée en formation, l'apprenant reçoit les informations nécessaires concernant :

- l'intitulé de la formation ;
- les objectifs pédagogiques ;
- la durée ;
- les dates et horaires ;
- le lieu de formation ou les modalités d'accès en ligne ;
- les prérequis ;
- les moyens pédagogiques et techniques ;
- les modalités d'évaluation ;
- le règlement intérieur ;
- les contacts utiles ;
- les possibilités d'adaptation en cas de besoin particulier ;
- la certification Saint-Georges Academy / SGA remise en fin de parcours, sous réserve de participation et d'évaluation.

L'entrée en formation peut être précédée d'un positionnement initial permettant d'identifier :

- le niveau de départ ;
- les attentes de l'apprenant ;
- les besoins pédagogiques ;
- les prérequis ;
- les éventuels besoins d'adaptation.

8. Lieu et modalités de formation

La formation peut être organisée :

- en **présentiel / In-Class** ;
- ou en **online**, selon la session et les conditions indiquées dans le devis, le contrat ou la convention de formation.

Lorsque la formation est organisée en présentiel, elle se déroule à l'adresse suivante :

Saint-Georges Academy
2 Venelle des Amandiers
86200 Loudun
France

Pour les formations en présentiel / In-Class, les repas sont inclus, sauf mention contraire dans les documents contractuels.

L'apprenant est invité à se présenter à l'heure indiquée dans la convocation ou le planning transmis avant le début de la formation.

En cas de difficulté pour accéder au lieu de formation ou aux ressources numériques, l'apprenant peut contacter :

Thierry PAUL

Téléphone : 07 80 41 14 20

E-mail : contact@saint-georges.academy

9. Horaires et rythme de formation

La formation **Proxmox VE Foundation** est organisée sur une durée totale de **21 heures**.

Elle se déroule généralement sur **3 jours de 7 heures**.

Les dates, horaires, pauses et modalités exactes sont communiqués à l'apprenant avant l'entrée en formation, notamment dans la convocation, le contrat ou la convention de formation.

Le planning peut être ajusté d'un commun accord entre l'apprenant et l'organisme, sous réserve de respecter la durée totale prévue et les objectifs pédagogiques.

10. Organisation pédagogique

La formation repose sur une alternance entre :

- apports théoriques courts ;
- démonstrations ;
- manipulations guidées ;
- ateliers pratiques Proxmox VE ;
- création de machines virtuelles ;
- création de conteneurs ;
- configuration réseau ;
- exercices de sauvegarde et restauration ;
- analyse de cas d'usage ;
- dépannage guidé ;
- documentation technique ;
- projet pratique final ;
- corrections commentées ;
- échanges avec le formateur ;
- évaluation progressive des acquis.

Le format **21 heures / 3 jours** permet un apprentissage intensif, structuré et directement orienté vers la pratique.

11. Programme général de la formation

Jour 1 — Introduction à Proxmox VE et à la virtualisation serveur

Durée : 7 heures

Ce premier jour permet de comprendre les bases de la virtualisation et le rôle de Proxmox VE dans une infrastructure IT.

Thèmes abordés :

- définition de la virtualisation ;
- différence entre serveur physique, machine virtuelle et conteneur ;
- rôle d'un hyperviseur ;
- rôle de Proxmox VE dans une infrastructure informatique ;
- présentation de l'interface web Proxmox VE ;
- vue datacenter ;
- nœuds, ressources et stockage ;
- besoins matériels de base ;
- principes d'installation de Proxmox VE ;
- première connexion à l'interface web ;
- lecture des ressources CPU, RAM, stockage et réseau.

Activités pratiques :

- identifier les composants d'une infrastructure virtualisée ;
 - installer ou accéder à un serveur Proxmox VE ;
 - naviguer dans l'interface web Proxmox ;
 - configurer des paramètres de base du datacenter ;
 - vérifier les ressources disponibles ;
 - créer un premier schéma simple d'infrastructure virtualisée.
-

Jour 2 — Machines virtuelles, conteneurs, stockage et réseau

Durée : 7 heures

Ce deuxième jour permet de créer et configurer les ressources principales d'une infrastructure Proxmox VE.

Thèmes abordés :

- création de machines virtuelles ;
- images ISO et supports d'installation ;
- configuration CPU, RAM et disque d'une VM ;
- déploiement d'une machine virtuelle Linux ;
- déploiement d'une machine virtuelle Windows ou d'une seconde VM Linux selon la session ;
- introduction aux conteneurs LXC ;
- différence entre VM et conteneur ;
- choix entre VM et conteneur selon le besoin ;
- types de stockage dans Proxmox ;
- stockage local ;
- stockage de type directory ;
- stockage des ISO ;
- disques virtuels ;
- interfaces réseau ;
- Linux bridges ;
- introduction aux VLANs dans Proxmox ;
- accès internet des machines virtuelles.

Activités pratiques :

- téléverser une image ISO ;
- créer une machine virtuelle Linux ;
- créer une seconde machine virtuelle ;
- créer un conteneur LXC ;
- configurer des interfaces réseau virtuelles ;
- connecter des VM à un Linux bridge ;
- tester l'accès internet depuis une VM ;
- vérifier l'adressage IP et la connectivité ;
- organiser le stockage pour les ISO, les disques VM et les sauvegardes.

Jour 3 — Sauvegardes, snapshots, sécurité et projet final

Durée : 7 heures

Ce troisième jour permet de consolider les compétences et de réaliser un mini-projet d'infrastructure Proxmox VE.

Thèmes abordés :

- snapshots ;
- rollback ;
- principes de sauvegarde ;
- planification des sauvegardes ;
- procédures de restauration ;
- différence entre snapshot et backup ;
- comptes utilisateurs ;
- permissions de base ;
- sécurité de base dans Proxmox VE ;
- mises à jour et maintenance ;
- surveillance des ressources ;
- journaux et logs ;
- dépannage simple ;
- introduction aux concepts de haute disponibilité ;
- bonnes pratiques pour une petite entreprise, un laboratoire pédagogique ou un environnement homelab.

Activités pratiques :

- créer un snapshot d'une machine virtuelle ;
- revenir à un état précédent ;
- configurer un job de sauvegarde ;
- restaurer une machine virtuelle ;
- créer un compte utilisateur ;
- appliquer des permissions simples ;
- vérifier les logs et l'utilisation des ressources ;
- dépanner un problème de démarrage ou de réseau ;
- réaliser un mini-projet final : construire une petite infrastructure virtualisée.

12. Projet pratique final

En fin de formation, l'apprenant réalise un mini-projet pratique permettant de vérifier sa compréhension de l'ensemble du parcours.

Le projet consiste à créer une petite infrastructure Proxmox comprenant notamment :

- 1 hôte Proxmox VE ;
- 2 machines virtuelles ;
- 1 conteneur Linux ;
- 1 bridge réseau virtuel ;
- une configuration IP de base ;
- un accès internet pour les machines virtuelles ;
- une configuration de snapshot ;
- une configuration de sauvegarde ;
- des paramètres simples de sécurité ;
- une courte documentation technique.

Ce projet permet de valider la capacité de l'apprenant à construire, configurer, sauvegarder et documenter une infrastructure virtualisée simple.

13. Compétences développées

À l'issue de la formation, l'apprenant aura travaillé les compétences suivantes :

- expliquer le rôle de la virtualisation dans une infrastructure IT moderne ;
 - comprendre la différence entre machines virtuelles et conteneurs ;
 - utiliser l'interface web Proxmox VE ;
 - créer et configurer des machines virtuelles ;
 - créer et configurer des conteneurs LXC ;
 - gérer des images ISO ;
 - gérer des disques virtuels ;
 - configurer un réseau de base dans Proxmox ;
 - comprendre les Linux bridges et les interfaces réseau virtuelles ;
 - créer des snapshots ;
 - configurer des sauvegardes ;
 - restaurer une machine virtuelle ;
 - gérer des utilisateurs et permissions simples ;
 - surveiller les ressources ;
 - consulter les journaux ;
 - dépanner des problèmes courants ;
 - documenter une petite infrastructure virtualisée.
-

14. Moyens pédagogiques mobilisés

Les moyens pédagogiques utilisés peuvent comprendre :

- supports numériques ;
- démonstrations du formateur ;
- ateliers pratiques Proxmox VE ;
- exercices de configuration ;
- scénarios de dépannage ;
- mini-projet final ;
- modèles de documentation technique ;
- corrections commentées ;
- échanges pédagogiques ;
- suivi individualisé de progression.

Ces moyens sont mobilisés afin de permettre à l'apprenant d'acquérir progressivement les bases nécessaires à la mise en place, la configuration, la sauvegarde et la documentation d'une infrastructure virtualisée Proxmox VE.

15. Équipements nécessaires

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, l'apprenant doit disposer des équipements suivants :

- ordinateur portable fonctionnel ;
- chargeur d'ordinateur ;
- navigateur web à jour ;
- espace de travail adapté ;
- adresse e-mail valide ;
- connexion internet stable.

Configuration recommandée :

- Windows 10/11, macOS ou Linux ;
- processeur Intel i5 / Ryzen 5 ou équivalent recommandé ;
- 8 Go de mémoire RAM minimum ;
- 16 Go de RAM recommandés ;
- espace disque disponible pour les logiciels, fichiers et ressources de formation ;
- connexion internet stable.

Selon la session, un serveur Proxmox, un environnement de virtualisation, un accès distant ou un environnement de laboratoire peuvent être fournis ou indiqués par le formateur.

16. Outils numériques utilisés

La formation peut s'appuyer notamment sur :

- Proxmox VE ;
- navigateur internet ;
- interface web Proxmox ;
- images ISO Linux ou Windows selon les exercices ;
- supports numériques fournis par le formateur ;
- fichiers d'exercices ;
- documents de suivi de formation ;
- messagerie électronique ;
- outils de documentation technique.

Les outils sont utilisés dans un cadre pédagogique afin de permettre à l'apprenant de manipuler, tester, configurer, sauvegarder, restaurer et documenter une infrastructure Proxmox VE.

17. Assistance technique

Une assistance technique de premier niveau est mise à disposition pendant la formation.

Elle peut porter sur :

- l'accès aux supports numériques ;
- l'utilisation des fichiers d'exercices ;
- l'accès à l'environnement Proxmox VE ;
- l'utilisation de l'interface web Proxmox ;
- l'utilisation du navigateur internet ;
- la résolution de difficultés simples liées aux outils utilisés pendant la formation ;
- l'aide à la compréhension des consignes techniques.

L'assistance technique est assurée par le formateur pendant les séances et, si nécessaire, par échange de messages ou par e-mail.

Contact assistance :

Thierry PAUL

07 80 41 14 20

contact@saint-georges.academy

18. Suivi de l'assiduité

La présence de l'apprenant est suivie pendant toute la durée de la formation.

En présentiel / In-Class, l'assiduité est attestée par une feuille d'émargement signée par l'apprenant et par le formateur.

En formation online, l'assiduité peut être suivie par les connexions, la participation aux échanges, la réalisation des activités et les traces de suivi pédagogique.

L'apprenant s'engage à respecter les horaires prévus, à signaler toute absence, tout retard ou tout empêchement.

19. Suivi pédagogique

Le suivi pédagogique est assuré par le formateur.

Il comprend notamment :

- accompagnement pendant les séances ;
- vérification de la progression ;
- corrections et explications ;
- échanges pédagogiques ;
- aide à la compréhension des consignes ;
- suivi des exercices pratiques ;
- accompagnement dans le mini-projet final ;
- adaptation de l'accompagnement en fonction des besoins identifiés.

L'apprenant est invité à signaler toute difficulté de compréhension, d'organisation ou d'utilisation des outils numériques.

20. Modalités d'évaluation

Les acquis de l'apprenant sont évalués tout au long de la formation et en fin de parcours.

Les modalités d'évaluation peuvent comprendre :

- exercices pratiques de configuration ;

- création de machines virtuelles ;
- création de conteneurs ;
- tests de connectivité réseau ;
- exercice de sauvegarde ;
- exercice de restauration ;
- activité de dépannage ;
- mini-projet final ;
- documentation technique ;
- questions orales ;
- bilan pédagogique de fin de formation.

Les critères d'évaluation peuvent porter notamment sur :

- la compréhension des concepts de virtualisation ;
- la capacité à utiliser l'interface Proxmox VE ;
- la cohérence des configurations réalisées ;
- la réussite des tests de connectivité ;
- la capacité à sauvegarder et restaurer ;
- la méthode de dépannage ;
- la qualité de la documentation ;
- l'autonomie, la méthode et la posture professionnelle.

21. Certification Saint-Georges Academy / SGA

À l'issue de la formation, Saint-Georges Academy peut remettre un **Certificat Saint-Georges Academy / SGA — Proxmox VE Foundation**.

Ce certificat atteste que l'apprenant a suivi la formation **Proxmox VE Foundation — 21 heures** et a travaillé les compétences fondamentales liées à :

- la virtualisation serveur ;
- Proxmox VE ;
- la création de machines virtuelles ;
- la création de conteneurs LXC ;
- la configuration du stockage ;
- la configuration réseau de base ;
- les snapshots ;
- les sauvegardes ;
- la restauration ;

- la sécurité de base ;
- la maintenance et le dépannage ;
- la documentation d'une infrastructure virtualisée.

La délivrance du certificat SGA est conditionnée à la participation effective à la formation, au suivi des activités prévues et à l'évaluation pédagogique réalisée par le formateur.

Le certificat SGA ne constitue pas une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire Spécifique, sauf mention contraire explicite dans les documents contractuels.

22. Documents remis en fin de formation

À l'issue de la formation, Saint-Georges Academy peut remettre les documents suivants :

- attestation de fin de formation ;
 - certificat de réalisation ;
 - synthèse de l'évaluation des acquis ;
 - certificat Saint-Georges Academy / SGA — Proxmox VE Foundation ;
 - facture ou reçu de paiement, le cas échéant ;
 - bilan des compétences travaillées ;
 - documentation ou synthèse du mini-projet final.
-

23. Règlement intérieur

L'apprenant doit prendre connaissance du règlement intérieur de Saint-Georges Academy avant le début de la formation.

Ce règlement précise notamment :

- les règles d'hygiène et de sécurité ;
- les règles de discipline ;
- l'assiduité ;
- l'utilisation des outils numériques ;
- les règles de comportement ;
- les sanctions éventuelles ;
- les modalités de réclamation ;
- les dispositions relatives à l'accessibilité.

Le respect du règlement intérieur est obligatoire pendant toute la durée de la formation.

24. Accessibilité et prise en compte du handicap

Saint-Georges Academy prend en compte les besoins particuliers des apprenants.

Avant l'entrée en formation, l'apprenant peut signaler toute situation nécessitant une adaptation pédagogique, matérielle, technique ou organisationnelle.

Le référent handicap est :

Thierry PAUL

E-mail : contact@saint-georges.academy

Téléphone : 07 80 41 14 20

Une analyse des besoins peut être réalisée afin d'identifier les adaptations possibles.

Lorsque Saint-Georges Academy ne peut pas répondre directement à un besoin particulier, l'organisme peut orienter l'apprenant vers des interlocuteurs ou structures spécialisées.

25. Réclamations

L'apprenant peut formuler une réclamation relative à l'organisation, au déroulement ou au contenu de la formation.

La réclamation peut être adressée :

Par e-mail : contact@saint-georges.academy

Par courrier :

Saint-Georges Academy — Thierry PAUL

2 Venelle des Amandiers

86200 Loudun

France

La réclamation doit préciser :

- l'identité de l'apprenant ;
- la formation concernée ;
- la date ou période concernée ;
- l'objet de la réclamation ;
- les éléments permettant d'analyser la situation.

Saint-Georges Academy s'engage à accuser réception de la réclamation et à y apporter une réponse dans les meilleurs délais.

Les réclamations sont enregistrées dans un registre interne et peuvent donner lieu à une action corrective.

26. Satisfaction et amélioration continue

À l'issue de la formation, l'apprenant peut être invité à compléter un questionnaire de satisfaction.

Ce questionnaire permet d'évaluer notamment :

- l'accueil ;
- l'organisation ;
- la clarté des objectifs ;
- la qualité des supports ;
- l'accompagnement du formateur ;
- le rythme de formation ;
- les outils numériques ;
- l'utilité professionnelle de la formation ;
- la progression ressentie ;
- les suggestions d'amélioration.

Les retours des apprenants contribuent à l'amélioration continue des formations proposées par Saint-Georges Academy.

27. Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de la formation sont utilisées uniquement pour :

- l'inscription ;
- le suivi administratif ;
- le suivi pédagogique ;
- l'établissement des documents de fin de formation ;
- le respect des obligations légales de l'organisme de formation.

L'apprenant peut demander l'accès, la rectification ou, lorsque cela est possible, la suppression de ses données personnelles en contactant :

contact@saint-georges.academy

28. Financement et paiement

La formation peut être financée selon la situation de l'apprenant :

- financement personnel ;
- employeur ;
- OPCO ;
- France Travail ;
- CPF / Compte Formation selon éligibilité ;
- autre dispositif de financement applicable.

Un devis nominatif, un programme détaillé et les documents nécessaires à une demande de financement peuvent être fournis.

Pour les personnes physiques finançant elles-mêmes leur formation, l'inscription suit une procédure conforme aux règles applicables aux contrats de formation professionnelle.

Avant toute demande de paiement, Saint-Georges Academy transmet au stagiaire :

- le programme détaillé ;
- le contrat de formation professionnelle ;
- les conditions financières ;
- les modalités d'annulation ;
- les informations relatives au droit de rétractation.

Le stagiaire dispose d'un délai légal de rétractation de 10 jours à compter de la signature du contrat de formation professionnelle. Aucune somme ne peut être exigée avant l'expiration de ce délai.

À l'expiration du délai de rétractation, un premier règlement peut être demandé dans la limite de 30 % du prix total de la formation. Le solde est réglé de manière échelonnée, au fur et à mesure du déroulement de la formation, selon les modalités prévues dans le contrat.

Pour cette raison, les paiements en ligne immédiats ne sont pas automatiquement ouverts aux personnes physiques en financement personnel. Une demande d'inscription doit d'abord être transmise afin d'établir le contrat et de vérifier le mode de financement.

29. Contacts utiles

Contact administratif et pédagogique

Saint-Georges Academy — Thierry PAUL
2 Venelle des Amandiers
86200 Loudun
France

Téléphone : 07 80 41 14 20

E-mail : contact@saint-georges.academy

Formateur

Thierry PAUL
Formateur principal
Responsable de Saint-Georges Academy

Référent handicap

Thierry PAUL
Téléphone : 07 80 41 14 20
E-mail : contact@saint-georges.academy

30. Engagement de l'apprenant

L'apprenant reconnaît avoir reçu ou avoir eu accès aux informations nécessaires avant l'entrée en formation, notamment :

- programme de formation ;
- objectifs pédagogiques ;
- durée et calendrier ;
- modalités de déroulement ;
- règlement intérieur ;
- modalités d'évaluation ;
- informations relatives à la certification SGA ;
- contacts utiles ;
- informations relatives à l'accessibilité ;
- modalités de réclamation ;
- conditions financières et modalités de financement, lorsque celles-ci s'appliquent.

L'apprenant s'engage à participer activement à la formation, à respecter les horaires, à réaliser les activités demandées, à produire les travaux attendus et à signaler toute difficulté rencontrée.

Fait à Loudun, le :

Nom et prénom de l'apprenant :

.....

Signature de l'apprenant :

.....

Pour Saint-Georges Academy
Thierry PAUL

Signature :

Cachet de l'organisme :